



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-31299>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **25-31299**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Beaumont

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21740031600014

Ville : Beaumont

Code postal : 74160

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 74

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1614332>

Identifiant interne de la consultation : 2025-V001

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : melody.campos-ruiz@beaumont74.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 450044058

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - La lettre de candidature: imprimé Dc1; - La lettre du candidat: imprimé Dc2; - Documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilités à les engager
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Liste des principaux services ou des principales fournitures effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont

prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique; - Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques; - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même structure; - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 14/04/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Construction d'un Aménagement de voirie portant sur la réalisation giratoire

Code CPV principal - Descripteur principal : 45222000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation porte sur des travaux publics pour la construction d'un aménagement de voirie portant sur la réalisation d'un giratoire franchissable à l'intersection de la Route de la Croisette et de l'Impasse du Lavoir et d'autre part sur l'aménagement complet de l'Impasse du Lavoir sur la Commune de BEAUMONT. La maîtrise d'oeuvre est assurée par le bureau d'étude CANEL. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membre d'un ou plusieurs groupement (mandataire ou non) et en qualité de membre de plusieurs groupements. La marché est non alloti. Les variantes ne sont pas acceptées. Le délai d'exécution des travaux est de 2 mois et demi assortie d'une période de préparation de 4 semaines. Le démarrage des travaux est prévu au printemps 2025

Lieu principal d'exécution du marché : Impasse du Lavoir 74160 - BEAUMONT

Durée du marché (en mois) : 4

Valeur estimée (H.T.) : 170000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les conditions de remise des offres sont précisées au règlement de consultation. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Recours Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble 2 Place de Verdun BP 1135 38022 Grenoble Cedex Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69 greffe.ta-grenoble@juradm.fr <http://grenoble.tribunal-administratif.fr> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (art. L551-1 et s. Code de justice administrative) - Le cas échéant référé contractuel après

signature du contrat (art. L551-13 et s. Code de justice administrative) - Recours en validité du contrat par les tiers au contrat un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/03/2025